

## **Lettre d'intention**

entre le Centre Hospitalier du Nord (CHdN)  
et le Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique (CHNP)

Les Conseils d'Administration du Centre Hospitalier du Nord (CHdN) et du Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique (CHNP) ont décidé de réfléchir à un approfondissement et à un renforcement de leur collaboration sur les plans médicaux, soins, administratifs et organisationnels.

Il est souhaité que ce processus de rapprochement aboutisse au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à une fusion en une entité juridique unique.

Par conséquent, les deux Conseils d'Administration salueraient, parallèlement à cette réflexion et le processus de leur rapprochement et collaboration renforcée, l'élaboration par le législateur durant la période législative en cours d'une loi relative à la création d'un nouvel établissement public en remplacement du CHNP et du CHdN.

La stratégie de collaboration entre ces deux entités a pour but d'assurer la pérennité d'une prise en charge médicale intégrée et complète, prestée dans le cadre d'infrastructures optimales, dans la région hospitalière Nord. Elle permettra aux deux partenaires de devenir un acteur majeur et particulièrement performant dans le secteur et d'offrir des soins globaux et intégrés dans les domaines ambulatoire, de réhabilitation (notamment psychiatrique), de soins (moyen et long séjour) dans cette région.

Elle contribuera également au développement d'une filière de compétence exemplaire nationale dans le domaine de la psychiatrie.

---



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

Ettelbruck, le 4 avril 2014

### «ENSEMBLE POUR MIEUX SOIGNER» LE CHNP et le CHdN annoncent leur intention de fusionner

Le Centre Hospitalier du Nord et le Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique ont annoncé leur intention de fusionner en un centre hospitalier régional avec un pôle de compétence en psychiatrie et en médecine psychosomatique. Lors d'une conférence de presse en présence de Lydia Mutsch, Ministre de la Santé, une lettre d'intention relative à cette fusion a été signée par Nicole Wilhem-Petry (présidente du conseil d'administration du CHdN), Fons Mangen (président du conseil d'administration du CHNP), Prof. Dr Hans-Joachim Schubert (directeur général du CHdN) et Dr Marc Graas (directeur général du CHNP).

*«L'idée de départ était d'approfondir et de renforcer la collaboration entre le CHNP et le CHdN»,* affirme Prof. Dr Schubert. *«Au fur et à mesure des discussions est née la volonté commune d'aller un pas plus loin dans notre réflexion et d'envisager une fusion entre les deux établissements publics.»* C'est ainsi que les conseils d'administration du CHdN et du CHNP ont récemment approuvé la proposition conjointe de leurs directions d'entamer le processus de rapprochement en vue d'aboutir à une fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Les objectifs qui ont motivé les décideurs respectifs d'aller dans cette voie sont multiples. *«En premier lieu, le but est surtout d'optimiser la prise en charge du patient au niveau des deux centres hospitaliers»,* souligne Dr Graas. Il s'agira donc d'offrir une prise en charge intégrée et pluridisciplinaire organisée de manière transversale à travers les différentes structures aiguës, ambulatoires, de réhabilitation (notamment psychiatrique et gériatrique), ainsi que de soins de moyen et de long séjour dont disposera le nouvel établissement.

Pour ce faire, les deux partenaires veilleront à un partage raisonnable de bonnes pratiques qui existent actuellement déjà dans les deux établissements. Une meilleure communication entre les différents professionnels de santé et de soins est également visée, ainsi qu'une optimisation de l'utilisation des plateaux techniques et une meilleure gestion des interactions dans les réseaux existants.

*«Grâce à cette fusion, la région du Nord disposera d'une offre médicale, sociale et de soins avec une grande diversité de services aigus, de moyen séjour, de long séjour et d'hébergement pour couvrir de manière coordonnée et intégrée les besoins de la population,»* remarque Prof. Dr Schubert.

#### **Pôle de compétence en psychiatrie et en médecine psychosomatique**

*«Vu nos missions respectives, le CHNP et le CHdN ne sont pas concurrentiels mais bien complémentaires, ce qui rend une fusion d'autant plus logique,»* ajoute Dr Graas. Actuellement, le CHNP remplit une mission nationale de réhabilitation psychiatrique. Une fois les deux hôpitaux fusionnés, cette mission nationale sera assurée par le nouvel établissement. Ainsi, la région hospitalière du Nord disposera, comme c'est le cas actuellement, d'un centre hospitalier régional assurant des soins médicaux 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 qui sera toutefois doté d'un pôle de compétence à vocation nationale en psychiatrie et en médecine psychosomatique.

Un objectif supplémentaire est la mutualisation de certains services transversaux et de support dans la mesure du possible et de manière socialement responsable et durable. Il s'agit ainsi de renforcer la collaboration des deux établissements sur les plans médicaux, de soins, administratifs et organisationnels.

## Attractivité et sécurité d'emploi

D'un côté, le nouvel établissement sera d'autant plus attractif pour les professionnels de santé grâce à la possibilité de mobilité sur plusieurs sites différents, ainsi qu'une large palette d'offres (hospitalier aigu somatique et psychiatrique, moyen séjour, gériatrie, réhabilitation somatique et psychiatrique, hébergement et soins, accompagnement de personnes en situation d'handicap mental).

D'un autre côté, la création d'un acteur fort et stable permettra de consolider de manière durable quelque 2.000 emplois d'avenir et hautement qualifiés dans la région hospitalière du Nord. Il s'agit en effet d'y assurer la pérennité des infrastructures et des offres médicales et de soins. Georges Bassing (CHdN) et Frank Gansen (CHNP), directeurs administratifs et financiers des deux hôpitaux, soulignent toutefois d'une même voix que *«la fusion ne mettra nullement en cause la sécurité de l'emploi du personnel actuel.»* Aucun licenciement collectif ou individuel n'est envisagé dans le cadre de cette fusion. À cela s'ajoute la volonté expresse d'inscrire la garantie d'emploi dans le contrat de fusion à signer entre les deux parties.

## Fusion effective en 2020

La stratégie de collaboration entre les deux hôpitaux vise ainsi la pérennité d'une prise en charge médicale intégrée et complète, prestée dans le cadre d'infrastructures optimales, dans la région hospitalière du Nord. Elle permettra aux deux partenaires de devenir un acteur majeur et particulièrement performant dans le secteur sanitaire.

Au lieu de se précipiter, les responsables du CHNP et du CHdN préfèrent préparer au mieux cette fusion et prendre le temps nécessaire pour trouver des solutions efficaces et efficientes à d'éventuels problèmes. L'objectif est d'aboutir au 1<sup>er</sup> janvier 2020 à une fusion effective en une entité juridique unique. Ce délai permettra ainsi au législateur d'élaborer et de voter une loi relative à la création d'un nouvel établissement public en remplacement du CHNP et du CHdN. Le nom du nouvel établissement n'a quant à lui pas encore été dévoilé.

---

## CONTACT PRESSE

Ricardo J. Tavares  
**Responsable Communication**  
ricardo.tavares@chnp.lu

Tél. : +352 26 82 26 38  
Fax : +352 26 82 49 55

**CHNP**  
17, Avenue des Alliés  
B.P. 111  
L-9002 Ettelbruck

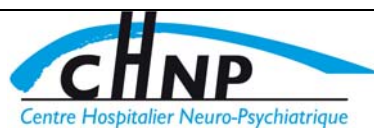
**www.chnp.lu**

**CHdN**  
120, Avenue Salentiny  
B.P.103  
L-9002 Ettelbruck

**www.chdn.lu**

---

## EN QUELQUES CHIFFRES



### Statut

Établissement public

Établissement public

### Plan hospitalier 2009

342 lits hospitaliers aigus  
15 lits hospitaliers de moyen séjour  
pour rééducation gériatrique

237 lits hospitaliers de moyen séjour

CIPA & maison de soins : 144 résidents  
Handicap mental : 82 résidents

### Activités 2013

Patients stationnaires: env. 15.000

Journées d'hospitalisation et d'hébergement:  
env. 165.000

Patients en hôpital de jour hospitalier aigu:  
env. 5.000

Passages en hôpital de jour psychiatrie:  
env. 4.000

Patients ambulatoires: env. 200.000

Patients ambulatoires: env. 3.000

Taux d'occupation: 80%

Taux d'occupation: 96%

### Personnel 2013

Env. 1.000

Env. 750

CHdN + CHNP:

S'y ajoute un total d'environ 300 personnes employées pour les activités de soutien externalisées  
(p.ex. cuisine, nettoyage, gardiennage, sécurité...)

### Budget 2013

Env. 100 mio €

Env. 80 mio €